

Niort, le 13 juillet 2005

Centre Social et Culturel du Marais
3, place de la coutume
79510 COULON

A l'attention de Madame Nicole BERNARD
Présidente,

GPG/AL

Madame,

J'ai bien reçu votre courrier en date du 6 juillet par lequel vous nous informez des difficultés que rencontre l'espace emploi du Centre social et culturel du Marais

A la suite de la rencontre que nous avons eu avec Monsieur Gérard Zabatta, Conseiller Général, nous avons alerté l'Etat par l'intermédiaire de Monsieur le Préfet sur la nécessité d'inciter les collectivités financières à maintenir un financement.

Par le biais, de la Communauté d'Agglomération et du Contrat de Ville, le centre recevait une aide, qui aujourd'hui a été recentrée sur le Clou-Bouchet et la Tour Chabot.

C'est ainsi que vous ne percevez plus les financements en provenance de ces structures. Il se trouve que parallèlement la mission locale a retiré son cofinancement compte tenu des nouvelles orientations de la Région.

Ces décisions me consternent. En effet, votre espace emploi a rempli les missions, et il me semble important de pouvoir les pérenniser, d'autant plus que votre situation géographique permet à certains demandeurs d'emploi en situation difficile une réelle proximité.

Ainsi, je vais solliciter le Président de la CAN, la Présidente de Région Poitou-Charentes, le responsable du contrat de ville à la CAN, Monsieur Baudin, par ailleurs Conseiller Régional, ainsi que l'Etat, afin qu'une solution soit rapidement trouvée, vous permettant de maintenir l'activité de l'espace emploi de Coulon.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

Geneviève Gaillard